La Fondation du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick Inc. PROCÈS-VERBAL

Le 17 juin 2022 Rencontre opérationnelle (RO) Grains de Folie, Caraquet – 11h40

Sont présents : Guy Laviolette (Président), Jean Allain (Vice-président), Brice Belyea, Tom

Meadus (Sub. de Mary Butler), Carrie Nolan, Pierre Zundel, Noémy Morneau, Linda Brownrigg, Derek Burchill, Valérie Roy (Directrice général), Claudette

Gallant (Associée Administrative)

Regrets: Paul-Émile Légère, Lexi Keast

Documents distribués :

a) Procès-verbal du 11 février 2022

- **1. Ordre du jour** adopté tel que circulé par courriel le 6 juin 2022. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
- 2. Procès-verbal du 11 février 2022 adopté tel que présenté. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
- **3. Mise à jour des membres** Selon la partie 4 #16 h des règlements administratifs de la Fondation, Carrie Nolan a désigné Camilla Vasquez représentante du NBCCD et Pierre Zundel a désigné Cyrille Simard représentant du CCNB.
- **4. Nouvelle employée** Le conseil a approuvé par vote électronique en mai 2022, la révision du budget de 2022-2023 pour permettre l'embauche d'une employée à temps partiel pour aider la Fondation avec les tâches mensuelles. Valérie a annoncé que Linda Arsenault débutera à la Fondation le 18 juillet 2022 en tant qu'associée administrative. Claudette Gallant devenant l'associée aux programmes.
 - -MISE À JOUR le 20 juin 2022, Linda Arsenault a reçu une offre de son ancien employeur qu'elle ne pouvait pas refuser. Nous devons donc trouver un ou une remplaçante pour le poste à temps partiel d'associé administratif.
- 5. Évaluation officielle de la directrice Jean Allain a présenté le document d'évaluation créé avec Valérie Roy, selon le mandat qu'il a reçu à la réunion de février. Le document sera circulé parmi le comité, pour recueillir avis et suggestion avant de finaliser le tout.
- 6. Prochaines rencontres le 23 septembre 2022, le 10 février 2023 et le 16 juin 2023.
- 7. Ajournement de la réunion la rencontre opérationnelle s'est terminée à 12h02.

Procès-verbal rédigé par :

Valérie Roy, Directrice générale

Approuvé par :

Guy Laviolette, Président